

# Flash nucléaire 6

Juin 2015 / Raccourci de faits et d'opinions alimentant le débat nucléaire

## **Chine: mise en service commerciale de deux centrales nucléaires**

Les tranches nucléaires chinoises Yangjiang 2, dans le sud, et Ningde 3, sur la côte est, ont été mises en service commercial début juin 2015, soit trois mois après avoir délivré pour la première fois de l'électricité sur le réseau. Cela porte à 25 le nombre de réacteurs en exploitation commerciale en Chine. Une autre installation qui produit de l'électricité depuis mars 2015 sera elle aussi prochainement mise en service commercial, et 24 tranches sont en cours de construction à travers le pays.

## **Prolongation d'exploitation pour Tricastin 3 en France...**

Suite au réexamen décennal de sûreté, l'autorité française de sûreté nucléaire a autorisé l'exploitation du réacteur à eau sous pression Tricastin 3 durant encore dix ans. Elle a en outre demandé à l'exploitante de procéder à des travaux de rééquipement d'ici fin 2017. La législation française sur les installations nucléaires ne fixe aucune durée de vie des installations. Il revient à l'autorité de sûreté nucléaire de réévaluer périodiquement la durée de vie restante de chacune d'elle en fonction de leur état de sûreté. Le réexamen décennal de sûreté doit permettre de s'assurer que les composants et systèmes importants pour la sécurité remplissent bien les critères de conception et que toutes les mesures de rééquipement demandées dans le cadre des analyses de sûreté ont été prises.

## **... et pour Bruce A et B au Canada**

L'autorité de sûreté nucléaire canadienne a prolongé de cinq ans les autorisations d'exploitation des huit tranches de Bruce A et B. Les installa-

tions pourront ainsi fonctionner jusqu'au 31 mai 2020. Elles avaient été mises en service entre 1977 et 1987.

## **Plan d'action national pour de nouveaux réacteurs en République tchèque**

Le gouvernement tchèque a approuvé le Plan d'action national pour l'énergie nucléaire. Elaboré par le ministère de l'Industrie et du Commerce en collaboration avec le ministère des Finances, ce plan prévoit la construction de nouveaux réacteurs sur les sites de Dukovany et Temelin. Peu de temps auparavant, le gouvernement avait adopté une nouvelle stratégie énergétique qui prévoit de passer la part de l'énergie nucléaire dans le mix électrique du pays d'un tiers actuellement à 46-58% d'ici 2040. La part du lignite devra quant à elle être abaissée de 50% aujourd'hui à 11-21 %, la part des énergies renouvelables représenter 25% du mix électrique, et celle du gaz s'établir entre 5 et 15%.

## **AIEA: rapport sur Fukushima à l'intention des pays membres...**

Le 14 mai 2015, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a remis à ses pays membres un rapport sur les raisons et les conséquences de l'accident de réacteur à Fukushima-Daiichi le 11 mars 2011. On peut lire que parmi les principales raisons ayant contribué à la catastrophe figurent des mesures préventives insuffisantes et une attitude d'autosatisfaction vis-à-vis de la sécurité des installations nucléaires japonaises. Le rapport pointe également du doigt certaines faiblesses dans les conditions cadre réglementaires au Japon. Ainsi, l'éventualité d'un accident nucléaire pendant une catastrophe naturelle grave n'avait pas été suffisamment prise en considération. Des progrès accomplis depuis

Rédaction: M.-F. Aepli,  
B. Bechtold, M. Brugger,  
M. Rey, S. Rychard, M. Schorer  
Traduction: C. Baechel  
Forum nucléaire suisse  
Case postale 1021  
3000 Berne 14  
Téléphone 031 560 36 50  
Téléfax 031 560 36 59  
info@forumnucleaire.ch  
www.forumnucleaire.ch

Parution: 12 fois par an  
ISSN 1421-0355

© 2015 Forum nucléaire suisse

l'accident dans le domaine de la sûreté nucléaire ont toutefois été mis en avant. Le Japon a réformé son autorité de surveillance et lui a attribué des responsabilités claires ainsi que des pouvoirs plus étendus. La prévention et les scénarios d'accidents ont été renforcés.

### **... et rapport final de la troisième mission sur place**

Le rapport final sur la troisième mission de l'AIEA à Fukushima-Daiichi, publié le 15 mai 2015, atteste des progrès constants réalisés par l'exploitante Tokyo Electric Power Company (Tepco). Ceux-ci concernent notamment la récupération de la totalité du combustible usé présent dans la tranche 4, l'amélioration des systèmes de purification et de conservation de l'eau contaminée, l'installation d'un système bypass pour les eaux souterraines, et des avancées dans le nettoyage du site. L'AIEA estime cependant que la gestion des déchets radioactifs, y compris de l'eau contaminée, pourrait être améliorée. La procédure de traitement de l'eau doit être encore optimisée afin de réduire la quantité des déchets. L'Agence a par ailleurs salué le renforcement des relations publiques de Tepco et appelle l'entreprise à poursuivre ses efforts.

### **Cours de justice de l'UE: la taxe allemande sur le combustible nucléaire est compatible avec le droit de l'Union**

La taxe allemande sur le combustible nucléaire est entrée en vigueur le 1er janvier 2011. Le gouvernement allemand a introduit avec elle un nouvel impôt sur l'utilisation de combustible nucléaire pour la production industrielle d'électricité. L'exploitante de la centrale nucléaire

d'Emsland, à Lingen, conteste cependant cette taxe devant le tribunal des finances de Hambourg. L'entreprise est d'avis que la taxe allemande sur le combustible nucléaire n'est pas compatible avec le droit de l'Union. Le tribunal de Hambourg a décidé d'interroger la cour de justice de l'Union européenne (CJUE), la plus haute juridiction de l'Union, sur la compatibilité de cette taxe avec le droit de l'Union. Or celle-ci estime que la taxe est compatible avec le droit de l'Union. Par ailleurs, une procédure devant la Cour constitutionnelle allemande à Karlsruhe, également saisie, est pendante. Celle-ci se prononcera sur la compétence réelle du gouvernement allemand à percevoir ce type de taxe.

### **Nouveau concept de dépôt en profondeur au Japon**

Les déchets radioactifs au Japon seront un jour stockés dans des dépôts en couches géologiques profondes. Le cabinet japonais a récemment décidé de jouer un rôle proactif dans la recherche d'un site capable d'accueillir un tel dépôt. Ainsi, il n'attendra plus après les candidatures volontaires des communes mais nommera lui-même des sites adaptés sur le plan géologique. Il demandera ensuite formellement aux communes concernées si elles sont d'accord pour être intégrées à la procédure de sélection. Il souhaite aussi davantage informer tant la population que les autorités locales de la nouvelle procédure.

Le «Flash nucléaire» peut également être commandé sous forme de lettre d'information électronique sur le site [www.forumnucleaire.ch](http://www.forumnucleaire.ch).

---

## **Manifestation du Forum nucléaire suisse**

### **Troisième Rencontre du Forum 2015**

Le **1<sup>er</sup> juillet 2015, à 17h10**, **Thomas Ernst**, président de la direction de la Nagra, présentera un exposé en allemand sur le thème «Gestion des déchets radioactifs en Suisse: Comparaison des sites sur le plan de la sécurité technique – propositions de la Nagra pour l'étape 3 du plan sectoriel «Dépôts en couches géologiques profondes»». Il reviendra sur les deux premières étapes du plan sectoriel avant de présenter les propositions de la Nagra pour l'étape 3. Il se penchera plus précisément sur les études sismiques et sur les sondages qui seront effectués sur chaque domaine d'implantation, ainsi que sur la procédure ultérieure et l'état actuel du calendrier. La manifestation, à laquelle vous êtes cordialement invité, se déroulera au **Restaurant Au Premier, dans la gare centrale de Zurich**. Détails et inscription sur [www.forumnucleaire.ch](http://www.forumnucleaire.ch).